



Exp.: Rue du Commerce 96, 1040 Bruxelles

Note aux Ordonnateurs

vos références

vos références

vos références

annexe(s)

Prime de développement des compétences 2018 Allocation de valorisation 2018 (VSSE)

Madame, Monsieur l'Ordonnateur,

Dans le cadre de la préparation au paiement de la prime de développement des compétences 2018, vous trouverez ci-joint un fichier Excel.

Ce fichier Excel comprend tous les agents ayant droit à la prime de développement des compétences 2018, et ce sur base des données dont dispose PersoPoint au 31 mai 2018.

Sont également mentionnés, les agents bénéficiant d'une pension de survie pour lesquels le renoncement au paiement de la prime de développement des compétences a été communiqué.

Pour l'allocation de valorisation 2018 des agents de la Sûreté de l'Etat, il est impératif de suivre la même procédure que celle mentionnée ci-après pour la prime de développement des compétences.

.

FICHER DE CONTROLE

Ce fichier peut servir de base aux contrôles demandés.

DONNEES DU FICHIE REXCEL	
COLONNE	SIGNIFICATION
ORDON	Numéro de l'Ordonnateur
MATR	Matricule de l'agent
GRP	11 FR statutaire / 12 FR contractuel 21 NL statutaire / 22 NL contractuel
IMP	Imputation
CONT	Numéro du contrat de l'agent auprès de PersoPoint. Si l'intéressé(e) a plus d'1 contrat, il y a une ligne pour chaque contrat.
NOM PRENOM	
SCALE	Echelle de traitement
DROIT 31/5	Sur base des données dont dispose PersoPoint au 31.5.2018, l'intéressé(e) a droit à la prime de développement des compétences. Sont également mentionnés, les agents qui renoncent au paiement de la prime de développement des compétences en raison d'une pension de survie.
STOP APD	La date de cessation du droit à la prime de développement des compétences est mentionnée pour autant qu'elle ait été communiquée auparavant par le service du personnel.
DROIT APD	La date de début du droit à la prime de développement des compétences est mentionnée pour autant qu'elle ait été communiquée auparavant par le service du personnel.
MONTANT	Montant de la prime de développement des compétences à 100% en centime d'euro Ex: 200000 → droit à 2000,00 €
DATE NOUVEAU MONTANT	Date à laquelle le montant de la prime de développement des compétences à 100% change. Ex: 201801 → modification à partir de 201801
NOUVEAU MONTANT	Nouveau montant auquel l'agent a droit à partir de la date mentionnée dans la colonne "DATE NOUVEAU MONTANT"
DATE NOUVEAU MONTANT2	Date de la 2 ^{ème} modification du montant de la prime de développement des compétences
NOUVEAU MONTANT2	Nouveau montant auquel l'agent a droit à partir de la date mentionnée dans la colonne précédente
REL	En cas de données fautives → introduire une croix pour indiquer qu'un relevé de mutations a été établi pour l'agent concerné. La modification ne peut en aucun cas être mentionnée ici!!!

METHODE DE TRAVAIL PERSOPOINT – INTERVENTION DES ORDONNATEURS

FICHER DE CONTROLE

1. Le calcul de la prime de développement des compétences 2018 sera, pour l'intégralité de la période de référence, basé sur le montant mentionné dans la colonne "MONTANT" du fichier de contrôle pour autant que rien ne soit mentionné dans les colonnes "DATE NOUVEAU MONTANT", "NOUVEAU MONTANT", "DATE NOUVEAU MONTANT 2" et "NOUVEAU MONTANT 2".

Si tel n'est pas le cas, le calcul s'effectuera au prorata et sur base des différents montants auxquels l'agent a droit pour une période déterminée durant la période de référence.

2. Modifications du montant annuel durant la période de référence

→ la modification a déjà été communiquée → le nouveau montant ainsi que la date de début figurent dans les colonnes afférentes du fichier de contrôle

3. Le droit prend fin durant la période de référence

→ la date de fin de droit figure dans la colonne "STOP APD"

MODIFICATIONS

Toutes les modifications

- non encore communiquées chez PersoPoint
- ou les modifications concernant le fichier de contrôle
- ainsi que toutes les modifications à dater du 1^{er} juin 2018

doivent être communiquées par l'ordonnateur au moyen d'un "Relevé de Mutations spécial – Prime de développement des compétences 2018".

Les modifications ne peuvent être communiquées au moyen de mentions dans le fichier Excel !

Ce relevé spécial doit être transmis, par voie électronique, au bureau de gestion au plus tard le 31 juillet 2018, et ce afin de pouvoir garantir un paiement correct et en temps utile fin septembre 2018.

En annexe, vous trouverez une liste reprenant les adresses e-mail générales des bureaux de gestion.

TRANSMISSION DU FICHER DE CONTROLE

Tous les fichiers de contrôle doivent être renvoyés par voie électronique au bureau de gestion au plus tard le 31 juillet 2018.

En annexe, vous trouverez une liste reprenant les adresses e-mail générales des bureaux de gestion.

Afin d'éviter d'éventuels problèmes du fait de la non-réception de fichiers de contrôle, nous vous demandons d'envoyer un accusé de réception de cette note ainsi que du ou des fichier(s) de contrôle à monique.poquette@bosa.fgov.be **avant le 17 juin 2018.**

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration

Liliane Verreyen
Responsable PersoPoint

DEPARTEMENTS	ADRESSE E-MAIL GENERALE
Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire	teama@persopoint.be
Agence Fédérale de la Dette	teamf@persopoint.be
Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de santé	teama@persopoint.be
Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA)	teama@persopoint.be
Archives Générales du Royaume et Archives de l'Etat dans les Provinces	teama@persopoint.be
Autorité Belge de la Concurrence	teama@persopoint.be
Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA)	teama@persopoint.be
Banque Nationale de Belgique	teama@persopoint.be
Bibliothèque Royale de Belgique	teama@persopoint.be
Bureau de sélection de l'Autorité (SELOR)	teama@persopoint.be
Bureau d'Intervention et de Restitution Belge (BIRB)	teama@persopoint.be
Bureau Fédéral du Plan	teama@persopoint.be
Collèges des Médiateurs Fédéraux	teama@persopoint.be
Comité P- Comité permanent de contrôle des services de police	teama@persopoint.be
Commissariat Général Belge pour les Expositions Internationales	teama@persopoint.be
Commission chargée de la surveillance des méthodes de recueil de données par les services de renseignement et de sécurité	teamj@persopoint.be
Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale	teama@persopoint.be
Commission de la Protection de la Vie Privée (CPVP) Autorité de Protection des Données (APD)	teamj@persopoint.be
Conseil d'Etat	teama@persopoint.be
Conseil Supérieur de la Justice	teamj@persopoint.be
Conseil Supérieur des Indépendants et des PME	teama@persopoint.be
Fonds de Protection des Dépôts et des Instruments Financiers	teamf@persopoint.be
Institut Belge des services Postaux et des Télécommunications (IBPT)	teama@persopoint.be
Institut d'Aéronomie Spatiale de Belgique	teama@persopoint.be
Institut de Formation de l'Administration Fédérale (IFA)	teama@persopoint.be
Institut de Formation Judiciaire (IFJ)	teamj@persopoint.be

Institut Géographique National (IGN)	teama@persopoint.be
Institut National de Criminalistique et de Criminologie (INCC)	teamj@persopoint.be
Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes	teama@persopoint.be
Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique	teama@persopoint.be
Institut Royal du Patrimoine Artistique	teama@persopoint.be
Institut Royal Météorologique de Belgique	teama@persopoint.be
Monnaie Royale de Belgique	teamf@persopoint.be
Musée Royal d'Afrique Centrale	teama@persopoint.be
Musées Royaux d'Art et d'Histoire	teama@persopoint.be
Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique	teama@persopoint.be
Observatoire Royal de Belgique	teama@persopoint.be
Office de Contrôle des Mutualités	teama@persopoint.be
Orchestre National de Belgique	teama@persopoint.be
Organe de Contrôle de l'Information Policière	teamj@persopoint.be
Régie des Bâtiments	teama@persopoint.be
Réseau Télématique Belge de la Recherche (BELNET)	teama@persopoint.be
SCIENSANO	teama@persopoint.be
Secrétariat Polaire Belge	teama@persopoint.be
Service de l'Etat à gestion Séparée pour les Cartes d'Identité et le Registre National	teama@persopoint.be
Service d'Information Scientifique et Technique (SIST)	teama@persopoint.be
Service Fédéral de Médiation de l'Energie	teama@persopoint.be
SPF Affaires Etrangères	teama@persopoint.be
SPF Affaires Intérieures	teama@persopoint.be
SPF BOSA	teama@persopoint.be
SPF Chancellerie du Premier Ministre	teama@persopoint.be
SPF Economie, P.M.E., Classes Moyennes et Energie	teama@persopoint.be
SPF Emploi, Travail et Concertation Sociale	teama@persopoint.be
SPF Finances	teamf@persopoint.be
SPF Justice	teamj@persopoint.be
SPF Mobilité et Transports	teama@persopoint.be
SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement	teama@persopoint.be

SPF Sécurité Sociale	teama@persopoint.be
SPP Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté et Economie sociale	teama@persopoint.be
SPP Politique Scientifique Fédérale	teama@persopoint.be
War Heritage Institute	teama@persopoint.be